



Pour régler plus facilement vos factures des services périscolaires, la Commune vous propose de mettre en place le prélèvement automatique.

Il s'agit d'un mode de paiement :

- **simple à mettre en place** : autorisation de prélèvement ci-joint et un relevé d'identité bancaire (RIB) à transmettre  
**polejeunesse@laventie.fr**
  - **pratique** : vous n'avez plus à penser à régler votre facture émise chaque mois.
  - **modulable** : à tout moment, vous pouvez arrêter le prélèvement automatique, en nous envoyant un simple mail.

## **MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**

**Type de contrat :** Facturation des services périscolaires

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Services Péri-scolaires à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Services Péri-scolaires. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

## IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

**FR49ZZZ569876**

<b>DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER</b>	
<b>Nom, prénom :</b>	.....
<b>Adresse :</b>	.....
<b>Code postal :</b>	.....
<b>Ville :</b>	.....
<b>Pays :</b>	.....

**DESIGNATION DU CREANCIER**

---

**Nom : Services périscolaires de Laventie**  
**Adresse : 1 Place du 8 Mai 1945**

**Code postal : 62840**  
**Ville : LAVENTIE**  
**Pays : France**

**Type de paiement :** Paiement permanent

Signé à  
Le

Signature :

For more information about the study, please contact Dr. John P. Wilson at (404) 727-6777 or via email at [jpwilson@vanderbilt.edu](mailto:jpwilson@vanderbilt.edu).

**DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :**

## **JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)**

## Rappel :

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Services Périscolaires. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Services Périscolaires.*

*Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*